

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU
04/07/2017

L'an deux mil dix sept, le quatre juillet, le Conseil Municipal de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHON, Maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part au vote : 11

Présents :

Présents : Bernard MICHON ; Coralie BOURDELAIN ; Sandrine GAYET ; Frédéric GEROMIN ; Vincent PELLETIER ; Jean-Marc BELLEVILLE ; Laurence LEROUX ; Stéphane MASTROPIETRO ; Jean-Paul BELLIN ;

Procurations : Catherine REAULT à Coralie BOURDELAIN ; Céline BERNIGAUD à Stéphane MASTROPIETRO ;

Absents : Thierry MAZILLE ; Lionel FIAT ; Alain GUIMET ;

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Coralie BOURDELAIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Date de la convocation : 30 juin 2017

Séance ouverte à 18 h 10

n° délibération	objet de la délibération	VOTE	Adoption
1	Autorisation à signer les actes d'engagement pour les travaux de reconstruction et extension du bâtiment école /mairie	pour contre abstention NPPP	9 0 2 0

La séance est levée à 19 h 15

Coralie BOURDELAIN
Secrétaire de séance,